

Christelle MORANCAIS
Présidente du Conseil régional
Hôtel de Région
1, rue de la Loire
44966 NANTES cedex 9

Nantes, le jeudi 5 janvier 2023

Objet : Prix de l'énergie : mesures d'urgence pour les boulangers et les artisans

Madame la Présidente,

La crise énergétique touche durement les boulangers de notre région, et beaucoup de TPE-PME. De nombreuses boulangeries sont confrontées à une hausse vertigineuse du prix de l'électricité, multiplié parfois par plus de 5 ! Boulangers, charcutiers, pêcheurs, BTP... aucun artisan n'est épargné par cette hausse. Le risque pèse sur l'emploi, et sur la vitalité des territoires, avec la possible disparition dans nos bourgs de nombreux commerces de proximité. Les réponses apportées par le Gouvernement sont insuffisantes, soit trop faibles, soit inadaptées à la réalité du quotidien des artisans. La Région doit agir.

En octobre, vous avez proposé un plan "sobriété énergétique" dans lequel aucune nouvelle mesure concrète n'était annoncée, listant uniquement quelques mesures déjà mises en place par la Région avant la crise. Mais les petites entreprises ont besoin aujourd'hui de mesures d'urgence.

Les solutions existent, avec d'abord l'élargissement des TPE concernées par le prêt à taux zéro "Pays de la Loire Rebond", pour faire face aux tensions de trésorerie liées à la hausse des coûts ; ensuite, la mise en place d'un outil numérique unique permettant aux entreprises d'identifier les solutions locales et nationales à leur disposition (comme mis en place par la Région Normandie) ; enfin, la création d'un fonds anti-faillites, pour protéger les emplois et les TPE/PME, via des aides en fonds propres par la mobilisation de la Région, des banques et de l'épargne citoyenne.

La Région ne peut s'exonérer de ses responsabilités, en laissant aux autres acteurs publics la charge de mesures urgentes. Face au choc énergétique, la Région doit prendre sa part à la solidarité envers les artisans, pour répondre à leurs inquiétudes.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mon entière considération.

Jul .

Guillaume Garot Conseiller régional Président du groupe Printemps des Pays de la Loire